**[70:B:3]**

**Ordonnance**

[*no du dossier de la cour*]

COUR DE L'ONTARIO (DIVISION GÉNÉRALE)

MONSIEUR LE [*ou* MADAME LA] Le [*jour*] [*date*]

JUGE [*nom*]

[*intitulé de l'instance*]

[*sceau de la cour*]

ORDONNANCE

LA PRÉSENTE MOTION, qui a été présentée par la défenderesse en vue d'obtenir une autorisation d'introduire la présente motion et une ordonnance autorisant la poursuite de l'interrogatoire préalable du demandeur, a été entendue aujourd'hui, à/au [*adresse du palais de justice*].

APRÈS AVOIR LU l'affidavit de [*nom*] fait le [*date*] et déposé, les pièces jointes à ce document ainsi que la transcription de l'interrogatoire préalable du demandeur effectuée le [*date*], et après avoir entendu les plaidoiries des avocats de la défenderesse et du demandeur,

1. LE TRIBUNAL AUTORISE la défenderesse à introduire la présente motion et à poursuivre l'interrogatoire préalable du demandeur.

2. LE TRIBUNAL ORDONNE au demandeur de se représenter à son interrogatoire préalable à ses propres frais à ... jours d'avis et d'y répondre aux questions numéros [*préciser les numéros des questions*] de son interrogatoire préalable transcrit le [*date*] ainsi qu'à toute question régulièrement soulevée par celles-ci.

3. LE TRIBUNAL ADJUGE les dépens de la présente motion à la défenderesse à la condition qu'elle obtienne les dépens de l'instance.

greffier local,

Cour de l'Ontario (Division générale)